

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article324>



Arrêté du 27 juin 2014 créant une unité facultative de mobilité dans le diplôme du baccalauréat professionnel **NOUVEAU**

- Examens | Concours - Certifications - Examens - Baccalauréat Professionnel -
Date de mise en ligne : dimanche 29 juin 2014

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N°0149 du 29 juin 2014